

VESTRIC & CANDIAC

JOURNAL MUNICIPAL TRIMESTRIEL



Les travaux du conseil



P.4

Communication Mairie



P.5

Jeunesse et culture



P.13

Forum des associations



P.15

ÉTAT CIVIL

■ NAISSANCES

Bienvenue à :

Evan COLSON, né le 24 mai 2018 à Nîmes

Théa GONZALEZ, née le 28 juin 2018 à Nîmes

■ BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Lola NAVARRO, le 23 juin 2018

INFOS DIVERSES

■ RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS

La mairie assure un ramassage d'encombrants et déchets verts (en sacs uniquement). Il est réservé aux : personnes âgées de + 65 ans et sans moyen de locomotion ; personnes à mobilité réduite ou handicapées.

Celui-ci s'effectuera le 1^{er} mardi de chaque mois. Tél. 04 66 71 11 58

■ LIVRAISON DE MÉDICAMENTS À DOMICILE

Les personnes ne pouvant se déplacer peuvent appeler la mairie et se faire livrer leurs médicaments. Un membre du C.C.A.S vient gratuitement prendre votre ordonnance et vous ramène vos médicaments.

■ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en 2002, sont invités à se rendre en mairie le mois de leur 16^e anniversaire, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents (recensement obligatoire).



TOUT
LE **BONHEUR**
DU MONDE

La famille de Marie DURASTANTI, l'une des secrétaires de mairie, s'est agrandie. Le 3 mars dernier, elle a donné naissance à un petit garçon prénommé Théo. Ce petit bonhomme fait le bonheur de ses parents et de sa grande sœur Léa qui a trouvé la grossesse très longue tellement elle était impatiente de le rencontrer. Nous leur souhaitons «tout le bonheur du monde».

PROCHAINE PARUTION

La prochaine parution du Journal de Vestric est prévue à la mi-octobre. Associations, annonceurs, faites-nous parvenir vos textes et informations avant le 22 septembre 2018 impérativement (agnes.vestric@orange.fr).

SOMMAIRE

Le mot du Maire	3
Les travaux du conseil	4
Communication Mairie	5-12
Jeunesse et culture	13-14
Forum des associations	15-19
Numéros utiles	20

■ LES AUBADES

La jeunesse Vestricoise passera dans le village pour les aubades les 14 et 15 juillet.



Directeur de la publication :

Jean-François LAURENT

Comité de rédaction :

Agnès NECTOUX, Thierry PASCAL, Nathalie CALIA, Christine FICHOT, Xavier CAUSSE, Joëlle PASCUAL.

Adressez vos articles à :

agnes.vestric@orange.fr

Maquette : Mimesis - 06 15 48 91 41

Impression : JF impression



LE MOT DU MAIRE



Vestriçoises, Vestriçois,

La fin de printemps bien arrosée a laissé la place à des fortes chaleurs qui ont eu pour conséquence une pousse très rapide des herbes dans le village et les espaces verts. Il devient très difficile d'effectuer des tontes régulières, de nettoyer les rues et de faire des travaux d'entretien par les services techniques avec des équipes réduites.

Nous regrettons ce retard dans les travaux saisonniers, nous allons faire le nécessaire pour pallier ce manque de personnel durant les mois d'été.

Le stationnement anarchique dans la rue de la mairie et la rue du jeu de ballon nous a amené à matérialiser les places par du marquage au sol. Cette opération a généré certains désagréments qui nous ont été remontés par des riverains et nous allons prendre en compte leurs remarques.

L'aménagement des locaux de la mairie n'est pour l'instant pas encore terminé suite à des retards dans les plannings et la livraison de mobilier non-conforme. L'Agence Postale Communale, réouverte depuis le 2 juillet, demeurera dans son ancien local, route de Nîmes, jusqu'à l'achèvement de l'agencement de l'accueil de la mairie.

Le conseil municipal envisage de modifier le plan local d'urbanisme (PLU) pour rendre constructible la seule zone, située entre le chemin de Vergèze et la RN 113, qui n'est pas actuellement impactée par le PPRI.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances et vous invitons à venir nombreux à notre traditionnelle fête votive qui se déroulera du mercredi 25 juillet au dimanche 29 juillet.



VOTRE MAIRE VOUS REÇOIT

M. Jean-François LAURENT
vous reçoit sur rendez-vous
les lundis après-midi de
14h à 17h30 et les vendredis
matin de 8h30 à 11h.

Jean-François LAURENT, Maire de Vestric et Candiac



LES TRAVAUX DU CONSEIL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2018

■ RAPPORTS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DU FERMIER ET SPANC

Comme chaque année, le conseil municipal doit approuver les rapports émis par la Lyonnaise des Eaux. Il doit également valider le rapport du SPANC émis par la Communauté de Communes.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les rapports eau potable et assainissement de la Lyonnaise des Eaux ainsi que le rapport du SPANC.

■ CONVENTION SERVICE MÉDECINE CENTRE DE GESTION

Une nouvelle convention est mise en place au 1^{er} juillet 2018. Le service de médecine du Centre de Gestion a pour objectif d'assurer les missions relatives à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi que la médecine préventive. M. le Maire, est autorisé à l'unanimité à signer la nouvelle convention.

■ NOMINATION D'UN RÉFÉRENT AMBROISIE

Les ambrosies sont des plantes envahissantes dont le pollen émis en fin d'été est très allergisant. Le rôle du référent est de participer au repérage des foyers et de sensibiliser la population. Le conseil municipal à l'unanimité

nomme M. PASCAL Thierry référent ambroisie.

■ SMEG

Le SMEG ayant signé un nouveau contrat de concession avec ENEDIS pour le service public de distribution d'électricité, un nouveau régime d'occupation du domaine public s'applique sur le territoire de la concession. Le conseil municipal à l'unanimité accepte le calcul du montant du nouveau régime d'occupation du domaine public.

■ MODIFICATION DU PLU

M. le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité d'ouvrir à l'urbanisation une partie de la zone du PLU. Le conseil municipal entendu l'exposé du Maire et après en avoir débattu, décide de s'engager dans la modification n°1 du PLU.

■ HORAIRES ÉCOLE

Les services de l'inspection académique ont donné leur accord de principe pour le retour de la semaine scolaire de 4 jours sur les écoles maternelles et élémentaires du territoire de la Communauté de Communes.

Les nouveaux horaires seraient de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de la modification des horaires des écoles comme ci-dessus.

NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9 % des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source: ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art R131-1 du code pénal)

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les **530 déchetteries, plate-formes de compostages ou unités de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48 000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800 en Occitanie**. (Source : Santé publique France, 2018)

Le brûlage de **50 kg** de déchets verts produit autant de particules que :

13 000 km parcourus par un véhicule diesel récent ;

14 000 km parcourus un véhicule essence récent ;

3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.



Pour en savoir plus

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Occitanie

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars-occitanie.fr



ADEME EN Occitanie
www.occitanie.ademe.fr



Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

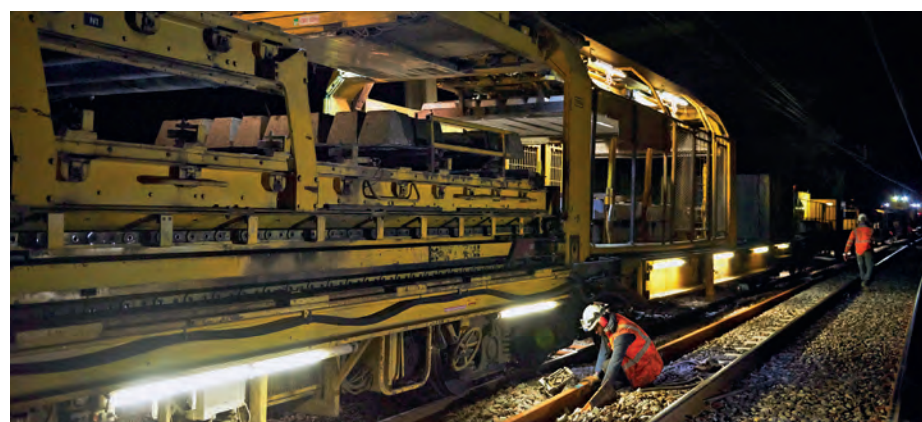
SNCF RÉSEAU

6



Planning des travaux 2018 par secteur

NÎMES	17-sept.	16-nov.
MILHAUD	24-sept.	19-nov.
BERNIS	27-sept.	20-nov.
UCHAUD	3-oct.	26-nov.
VESTRIC ET CANDIAC	4-oct.	26-nov.
VERGÈZE	8-oct.	4-déc.
MUS	12-oct.	4-déc.
AIGUES-VIVES	15-oct.	4-déc.
GALLARGUES	16-oct.	10-déc.



S NCF Réseau a lancé un important programme de travaux en Occitanie : 2 milliards d'euros sont investis sur l'ensemble de la région en 10 ans afin de permettre au réseau ferré de conserver sa performance, sa sécurité et sa fiabilité. En 2018 et 2019, 130 millions d'euros sont consacrés à la ligne Nîmes - Montpellier. Ce chantier qui consiste

à moderniser entièrement la ligne sur 51 km sera réalisé en deux phases : au dernier trimestre 2018 pour la voie dans le sens Nîmes Montpellier et au dernier trimestre 2019 pour l'autre voie.

Afin de limiter les conséquences sur les voyageurs des trains quotidiens, les travaux se dérouleront de 21h à 7h, du lundi au vendredi. Chaque

nuît, un train usine modernisera un linéaire d'1km de voie ferrée et chaque matin, les circulations ferroviaires reprendront normalement.

Les bénéfices attendus de cet important chantier sont multiples : plus de ponctualité et de confort pour les voyageurs et des matériaux plus modernes qui diminueront le niveau sonore au passage des trains.

Entretien - Dépannage - Gaz

5 bis rue Dhuoda • 30900 NÎMES • Tél. : 04 66 84 37 73
Fax : 04 66 84 37 36 • info@qualigaz.fr • www.qualigaz.fr

CARROSSERIE DEMELLO

Tél : 04 66 71 14 39

ZI les rhodes Vestric 30600

INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

Réponse au courrier adressé au Conseil Départemental, par le Président de la CCRVV et cosigné par les maires des neufs autres communes :

Une procédure de consultation est en cours afin de sélectionner une entreprise qui sera chargée de déployer le très haut débit sur le département et de raccorder 100% des habitations sur les 5 prochaines années. Le délégataire sera désigné pendant l'été et les travaux devraient démarrer fin 2018.



C'EST OÙ ???



Cette photo date du milieu des années 1980.

Elle a été prise à la sortie du village en direction de Nîmes juste après la poste.

Dans le fond, on aperçoit le vieux

cimetière. Par la suite, sur ce grand terrain le lotissement «Les Platanes» allait voir le jour.

Dans le temps, il y avait une rizière, puis la vigne est venue la remplacer.

COMMÉMORATION 8 MAI



La cérémonie s'est déroulée en présence d'un représentant de la Brigade de Gendarmerie de Bernis ainsi que des enfants de l'école élémentaire accompagnés de leurs enseignants.

Elle a débuté par la lecture d'un texte en hommage aux victimes de la déportation dont la journée nationale avait lieu le 29 avril. Avant le dépôt de gerbe au monument aux morts, Monsieur le Maire a lu le message du Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées. La sonnerie aux morts a ensuite retenti suivie d'une minute de silence. L'hymne national et le Chant des Partisans ont clos cette commémoration. Les personnes présentes se sont ensuite rendues dans la salle polyvalente pour le vin d'honneur.

HÔTEL À INSECTES

8



Dans le précédent numéro du journal municipal, nous vous parlions de l'hôtel à insectes confectionné par les enfants du centre de loisirs. Lors des vacances de printemps, le vendredi 20 avril, il a été installé et inauguré dans le Parc Fontaine Saint Martin en présence des enfants, d'un animateur et de la directrice du centre de loisirs.

Nous espérons que cet hôtel accueillera rapidement de nombreux résidents de différentes espèces et que chacun d'entre nous en préservera le bon état.

Nous félicitons et remercions Léa, Léna, Louane, Cléo, Quentin, Julie, Lylia, Sarah, Ima et Else pour leur belle réalisation qui les a apparemment passionnés.

PLAN CANICULE

Comme chaque année, le plan canicule est activé dans notre commune. Sur simple appel téléphonique au 04 66 71 11 58, les personnes âgées de +65 ans ou handicapées sont invitées à se faire recenser.

Vous pouvez également signaler une personne vulnérable souffrant de la chaleur, isolée, dépendante.

Un rappel des mesures de prévention utiles en cas de fortes chaleurs :

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Mouiller son corps, au moins le visage et les avant bras, plusieurs fois par jour et se ventiler ;
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes ;
- Maintenir sa maison au frais en fermant fenêtres et volets le jour ;
- Eviter les efforts physiques ;
- Donner des nouvelles à ses proches et si nécessaire oser demander de l'aide.

www.gard.gouv.fr/Actualites/Plan-Canicule

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE



C'est après 26 années de collaboration avec la Poste et la Mairie que Jeanne LESTRADE, gérante de l'Agence Postale Communale a pris au 1^{er} octobre 2017, une retraite bien méritée.

Souhaitons lui de continuer, toujours avec son sourire et sa gentillesse, à partager de bons moments avec sa famille et surtout auprès de ses petits enfants.

Bonne retraite Jeanne !

LABEL TERRE SAINE



En 2014, sous l'impulsion du Syndicat Mixte des Nappes Vistrenque et Costières, la commune a signé un PAPPH (plan d'améliorations des pratiques phytosanitaires et horticoles) dont le but est de ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur tous les espaces publics, y compris le stade, dans un délai de 4 ans.

L'objectif a été atteint début 2017. Au mois de décembre de cette même année, M. le Maire accompagné de deux de ses adjoints se sont rendus à Gruissan dans l'Aude à l'initiative du FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) pour recevoir le Label Terre Saine.

La commune a ensuite été conviée à la cérémonie officielle à Paris en mars dernier mais pour des raisons budgétaires, aucun élu n'a fait le déplacement. Dernièrement, nous avons reçu le trophée Terre Saine décerné par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et par L'Agence Française pour la Biodiversité.

205 collectivités ont reçu ce label en France dont 81 en Occitanie et quelques-unes dans le Gard dont Vestric et Candiac.

Cet engagement a demandé beau-

coup de changement dans les habitudes et la façon de désherber et d'entretenir les espaces communaux. Malgré le matériel acquis, et rap-pelons-le, subventionné en grande partie par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour pallier ces travaux de désherbage, il reste néanmoins des zones où l'herbe qui «quoi que l'on en dise n'est pas sale» a trouvé surtout cette année des conditions météo favorables pour se développer.

Comme nous vous le rappelions dans le numéro précédant du journal communal, un petit effort de chacun devant les clôtures qui sont en bordure de voiries permettrait de limiter l'enherbement. Il est demandé à chacun de suivre l'initiative de la commune afin de supprimer l'utilisation de tous les produits phytosanitaires.

Cette démarche contribuera à préserver la nappe de la Vistrenque qui alimente environ 200 000 personnes dans le sud du département.

25 millions de m³ sont prélevés annuellement dans les nappes Vistrenque et Costières dont 15 millions sont destinés à l'alimentation en eau potable de 42 communes pour tout ou partie.



S.E.G.E.P
ELECTRICITE GENERALE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION

Domotique
Pompe à chaleur air/eau
Photovoltaïque
Interphonie, ...

400 rue de la République - 30600 VAUVERT
Tél. 04 66 88 38 95

Livraison de repas à domicile

Salad'elle
Une cuisine saine et savoureuse
tous les jours de la semaine

06 87 83 85 29 www.saladelle.com

SAUVE SOURIS INFORMATIQUE

10



Une Entreprise de Service du Numérique s'est implantée chez nous.

Entreprise de Service du Numérique quésaco ? Anciennement Société de Services en Ingénierie Informatique (SSII), l'ESN désigne une entreprise qui se spécialise en tant que prestataire dans le conseil,

les études, l'intégration de systèmes informatiques ou l'assistance technique.

Alexandre BONGRAND a ouvert depuis le mois de juin, sa propre boutique à l'appellation qui ne manque pas d'humour. Sauve-Souris Informatique. Ce technicien d'assistance informatique et réseau diplômé, qui exerce ses activités professionnelles depuis 2009, a dû s'agrandir pour répondre à la croissance de son entreprise et pose ses valises dans la zone d'activité de l'Avenir, au bord de la route nationale 113.

Son objectif est clair : 100% de satisfaction client. La liste des services est longue pour des tarifs forfaitaires variant de 50 à 70€ pour les particuliers : Maintenance et réparation informatique PC et MAC, désinfection de virus, vente de matériels et d'ordinateurs sur mesure, récupération de données perdues.

Agréé par l'état comme prestataire de Services à la personne, Sauve-Souris vous permet de réaliser une déduction fiscale de 50 % (loi Borloo) sur toutes les prestations réalisées à domicile. Une intervention facturée 60€ ne vous reviendra donc qu'à 30€ après réduction ou crédit d'impôts.

Sauve-Souris est à la pointe de la technologie, et propose aux TPE-PME des solutions clé en main à partir de 7€ /mois, afin de garantir que leurs outils de travail informatique soient toujours disponibles.

LES HORAIRES D'OUVERTURE :

du mardi au samedi, de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Fermé le vendredi après-midi, le dimanche et le lundi.

Tél : 04.48.06.03.95.
www.sauve-souris.fr



MUTUELLE COMMUNALE

La complémentaire santé communale «Miel Mutuelle» vous propose une offre claire et facile à mettre en place.

Sans questionnaire médical. Tiers payant pour ne pas faire l'avance des frais. Réseau optique carte blanche. Assistance et protection juridique incluses.

Capital obsèques de 2030 € sans limite d'âge.

Prochaine permanence en mairie : mardi 11 septembre de 9 à 12 heures.

D'autres se tiendront dans les communes de la CCRVV, pour en connaître les dates ou pour tous renseignements, contactez **Madame CALISTRI** au Cabinet Mutéo.

134 route d'Avignon 30000 NIMES
04 66 22 76 69 ou **06 83 12 69 08**
www.santecommunale.net

BIBLIOTHÈQUE

Martine TULLIO, notre bibliothécaire bénévole depuis 10 ans, a décidé pour des raisons personnelles et familiales, de mettre fin à sa collaboration avec la mairie.

Comme elle le précise dans son dernier article de la bibliothèque, ce n'est pas sans regret qu'elle a pris cette décision.

Nous la comprenons et la remercions pour son implication et sa parfaite gestion durant les 10 années écoulées.

Nous sommes donc à la recherche d'une ou plusieurs personnes souhaitant s'investir bénévolement dans cette activité.

Contact : 04 66 71 11 58 ou
vestric@wanadoo.fr

LA RD56



La 3^{ème} tranche des travaux d'aménagement de la RD56 a été inaugurée le samedi 5 mai en présence de Nicolas MEIZONNET, Conseiller départemental de notre canton.

Pour concrétiser notre projet, nous avons fait appel à un maître d'œuvre, le Cabinet CEREG que nous remer-

cions pour ses conseils avisés.

Nous avons opté pour un cheminement en platelage plutôt que du béton pour garder le côté rural de notre village ainsi qu'une lisse en bois pour assurer la protection des piétons et cyclistes.

Le coût total des travaux, sans maî-

trise d'œuvre, s'élève à 711 000 euros, subventionnés par la Préfecture (Dotation d'équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 70 376 euros et par le Conseil Départemental pour un montant de 176 233 euros.

Dans ce projet, nous avons fait de la sécurité notre priorité puisque dorénavant la traversée du village peut s'effectuer par les voies piétonnes et cyclables que nous avons réalisées. Dans le même but, nous avons installé un radar pédagogique et des coussins berlinois à l'entrée sud, afin d'inciter les automobilistes «à lever le pied».

Nous associons à cet aménagement toutes les entreprises qui ont participé aux travaux : EIFFAGE - LA COMPAGNIE DES FORESTIERS - CISE TP - ALBARES - AXION PRO SIGNALISATION - SUEZ ENVIRONNEMENT - MIGMA - QUALICONSLT.

11

VISTR'ALABRI

Les premiers diagnostics de l'habitat privé ont été effectués par la Société URBANIS.

La chef de projet, Madame DEBRAY, nous a prévenus que le bouche à oreille commençait à fonctionner et

que de nouveaux contacts ont été pris avec des personnes qui n'étaient pas inscrites.

Nous vous rappelons que les inscriptions ne sont pas figées. Vous pouvez contacter URBANIS pendant leur

permanence, chaque mardi de 10 à 13 heures au 04 66 29 75 37 ou 188 Allée de l'Amérique Latine 30900 NIMES. La société sera fermée la 1^{ère} quinzaine d'août pour les congés d'été.



Bar Tabac de "l'Avenir"

Chez Nathalie & Alain

04 66 71 22 73

VESTRIC



**CABINET D'ETUDES POUR LA REALISATION
D'EQUIPEMENTS GENERAUX**

Siège Social : Arche Bôtti 2 - 115 Allée Norbert Wiener
30035 NIMES CEDEX 1
Tél.: 04.66.04.70.60

Agence Cévennes : Im. Le Liner - 1655 Ch de Trespeaux
30100 ALES
Tél.: 04.66.56.67.60

Agence Vallée du Rhône : 176, av. Roger Salengro
30200 BAGNOLS/CEZE
Tél.: 04.66.39.02.65

Agence Alpes du sud : 49, Allée des Platanes
26170 BUIS LES BARONNIES
Tél/Fax.: 04.75.28.43.86

www.cereg.com

FRESQUES ROND-POINT DU LAVOIR

12



avait proposé de réaliser des fresques sur des bâtiments publics ou sur des postes électriques ENEDIS.

Après avoir terminé la troisième tranche des travaux sur la RD56 au sud du village, la municipalité a décidé de mettre en valeur le vieux mur de l'ancien lavoir et le poste électrique ENEDIS qui se trouvent côte à côte.

Une convention de partenariat tripartite a été signée entre Présence 30 - AIDAR, la commune de Vestric et Candiac et Enedis. Le gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité participe à 50% pour les travaux

opérations de réhabilitation sur des postes fortement dégradés. Dans le cadre de sa responsabilité sociale et sa politique «d'achats solidaires», la société entend jouer pleinement son rôle sociétal en réalisant ce type d'action avec des associations d'insertion ou des établissements adaptés.

Plusieurs modèles nous ont été proposés, notre choix s'est porté sur des lavandières qui raviveront des souvenirs à certains et dans lequel nous avons tenu à ce que l'emblème de la commune : la grenouille ait sa place. Le second est un clin d'œil à nos traditions camarguaises qui rappellera le passage de taureaux depuis de nombreuses années, à cet endroit.

Les fresques ont été réalisées par des jeunes en situation d'insertion embauchés par l'association Présence 30 - AIDAR. Dans ce chantier éducatif, ils étaient encadrés par des éducateurs et un graphiste Alexandre THIROUIN.

Lors du salon des maires à Alès, nous avons rencontré l'association Présence 30 qui nous

réalisés sur le transformateur électrique. Afin d'améliorer le cadre de vie de nos villages, Enedis réalise des

CLAIRE BRES



Claire BRES, Directrice de l'Ecole maternelle depuis 28 ans et en poste d'institutrice depuis 1984, a fait valoir son droit à

la retraite. La municipalité, par la voix de Monsieur le Maire, lui a exprimé sa gratitude et ses remerciements pour toutes ces années passées à enseigner sur notre commune. Monsieur LAURENT lui a remis la médaille de la ville pour honorer ces années de «bons et loyaux services». Il a rappelé le rôle important des enseignants de maternelle pour les tous petits qui découvrent les règles de vie en collectivité et leur inculquent les notions de discipline et de respect qui viennent compléter l'éducation dispensée par les parents. Il la également remerciée pour les relations cordiales et amicales qu'elle a toujours entretenues avec les services municipaux et les élus. Claire BRES,

avec un peu d'émotion dans la voix, à remercier tous ceux qui lui ont témoigné leur reconnaissance par des mots ou des cadeaux. Elle a ensuite partagé le verre de l'amitié avec ses collègues enseignants, Isabelle LECOCQ représentant la CCRVV ; la directrice et les animateurs du centre de loisirs ; les représentants des parents d'élèves et des associations ; ses proches voisins, les employés municipaux et les élus.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite !! Nous savons qu'elle n'oubliera pas les Vestricois et nous espérons qu'elle nous rendra visite de temps en temps... et pourquoi ne reviendrait-elle pas habiter Vestric dans quelques années ??

ÉCOLE MATERNELLE



Merci pour les cadeaux qui m'ont été offerts à l'occasion de mon départ en retraite et qui m'ont fait immensément plaisir.

J'ai été très émue par tous les mots dits et écrits ainsi que par votre présence à tous.

Depuis mon arrivée à Vestric et Candiac en septembre 1984, j'ai pu,

grâce à votre accueil, réaliser mon rêve de voir grandir mes élèves et même, pour certains, devenir à leur tour parents d'élèves de ma classe. Pour cela je vous remercie aussi. Même si je quitte la commune, je ne vous oublierai pas.

■ RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

• **Pré-rentree des enseignants :**
vendredi 31 août.

• **Rentrée des élèves :**
lundi 3 septembre.

Mme Pascale VALENTIN succèdera en tant que directrice à Mlle BRES, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

*Merci encore à tous.
Claire BRES*

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

■ LES CM1

Vendredi 15 juin 2018, toute la classe de CM1/CM2, accompagnés des délégués des autres classes ainsi que de quelques parents, nous sommes allés à la mairie, pour la remise des dictionnaires des CM2.

En tant que CM1, nous avons eu un avant-goût de ce qui nous attend au CM2. Quelle chance !!!

Le Maire a offert un dictionnaire à chacun de nos camarades de CM2, pour les féliciter de leur parcours à l'école primaire et les encourager pour la rentrée au collège...

Nous avons été accueillis dans la salle du conseil municipal par M. le Maire et sa première adjointe à qui nous avons posé des questions sur leurs rôles ainsi que sur notre commune de Vestric-et-Candiac :

«Est-ce la première fois que vous êtes maire ?»

«Avez-vous été élu avec plaisir ?»...

Des questions auxquelles ils nous ont répondu clairement et patiemment. Ensuite, nous avons partagé un goûter pour clôturer cette belle après-midi : piroulis, jus de pomme, cookies et des bonbons...

Nous sommes rentrés à l'école très heureux et émus...

LES CM2

Vendredi 15 juin 2018 à 14h30, nous sommes allés à la mairie à pied en partant de l'école. Nous y sommes allés avec les CM1 et avec quelques délégués des autres classes.

Comme les CM2 passent en 6^{ème} nous avons droit à un grand dictionnaire et aussi à un plus petit en anglais. Nous sommes arrivés dans le hall de la mairie. C'était en travaux!!!

Nous avons posé des questions auxquelles Monsieur le Maire nous a répondu. Quelques parents nous ont rejoints.

Puis Monsieur le Maire nous a appelés chacun par notre nom et notre prénom pour recevoir notre dictionnaire. On s'est levé à tour de rôle. On y est allé, un par un. On a ressenti une sensation de stress et en même temps de joie.

Ensuite, nous avons pris une photo



avec tout le monde.

Après nous avoir donné nos dictionnaires, Monsieur le Maire nous a offert un goûter : piroullis, bonbons, gâteaux, compote.

Nous avons goûté et nous sommes repartis à l'école à pied vers 15h45.

**Merci à M. le Maire
et à ses adjoints**

BIBLIOTHÈQUE

REOUVERTURE LE 5 SEPTEMBRE 2018 PEUT-ÊTRE...

Après dix années déjà, comme le temps passe vite, je souhaite, pour des raisons familiales, interrompre mes activités au sein de la bibliothèque.

J'ai fait appel à diverses reprises à nos Vestriciennes et nos Vestriciens ; aucune réponse ne m'a été apportée quant au fait de venir ponctuellement me remplacer c'est donc à mon très grand regret et malgré mon goût pour les livres que je vous abandonne.

Malgré tout, je reprendrai un mois en septembre le temps de former mon successeur.

En attendant, cette année nous re-changerons d'horaires... une fois de plus...

Le conseil municipal a décidé de passer à 4 jours scolaires à la rentrée des classes ; de ce fait afin de ne pas perturber les activités de nos petites têtes blondes, les nouveaux horaires pour la rentrée devraient être les suivants :

- **Mercredi** : 9h à 11h30,
- **Jeudi** : 15h30 à 17h30,
- **Mercredi** : 9h à 11h30 pendant les petites vacances scolaires.



*Bonnes vacances à tous.
Martine TULLIO bénévole*

DÉTENTE & AMITIÉS VESTRIÇOISES



Les aînés s'amuse.

La saison arrive à son terme. Le club arrêtera ses activités pendant les mois de juillet et août.

Le deuxième trimestre a été bien rempli en animations, oreillettes, voyages, mini-lotos, belotes, ramis, les sorties chorale et les deux nouvelles activités : la marche

et la danse en ligne.

Il ne faut pas oublier la «fête des Aînés» qui a connu un très vif succès auprès des adhérents et notre «Soirée de clôture» le samedi 30 juin.

La réouverture du club aura lieu le mardi 4 septembre à 14h00 au siège, cour Gabian et la reprise de toutes

nos activités se fera à partir de ce jour-là.

Si vous désirez adhérer au Club : vous pouvez contacter un des membres du Bureau qui pourra vous renseigner sur les différentes activités.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de très bonnes vacances !

OLD FROGS



Le coup de sifflet final de la saison vient de sonner chez les olds frogs. Encore une année riche en émotion avec au total 32 matchs effec-

tués tout au long de l'année.

Une année extrêmement positive niveau résultats avec pas moins de 23 victoires et 150 buts marqués. Autre point positif : le nombre de licenciés (26) ainsi que le nombre de joueurs présents le soir du match et du traditionnel repas d'après match !

Cela démontre une année combative avec un superbe état d'esprit, un groupe soudé mélangeant plusieurs générations.

Nous pouvons dire que les Olds Frogs

ont fait honneur au superbe terrain de football de Vestric, avec cette année la cerise sur le gâteau, l'éclairage du stade qui motive toute l'équipe.

Nous tenons à remercier la Mairie, nos sponsors Qualigaz, Noveo composites, Midi compta.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances d'été et vous donne rendez-vous l'année prochaine...

Cédric responsable des vétérans

CLUB TAURIN PAUL RICARD «LA BOUVINO»

16



L'équipe d'animation des ateliers de découverte.



Ainsi les écoles de Vestric ont été invitées, le matin à participer à des ateliers de découverte et l'après-midi à la course proprement dite, dans une ambiance électrique.

La course de Ligue du samedi a fait le lien avec la belle course du dimanche qui comptait pour le Trophée Honneur de la compétition. L'équipe de raseteurs l'a animée de bout en bout : course « pétillante », pour reprendre l'adjectif du chroniqueur local.

La Gase avait un caractère particulier cette année puisque c'était la 10^{ème} édition depuis sa création. La commission festivité de Vestric a participé avec le club taurin à l'organisation de cette 10^{ème} Gase sur l'étang de Vestric. Le club taurin remercie la mairie, et tout particulièrement Monsieur le Maire, pour son aide et son implication dans le maintien des traditions taurines sur notre village.

Cette Gase a été très animée avec des taureaux baigneurs et d'autres plus frileux qui ont préféré une balade en pays.

Nous avons noté une très nette baisse de fréquentation sur les bords de l'étang. Dommage, la journée était très belle.

L'assemblée générale du club s'est tenue le 17 février et a reconduit la même équipe pour gérer le club.

Le bureau de La Bouvino :

- **Président :** Serge SASTRE
- **Vice-président :** Yoann GAYRAUD
- **Secrétaire :** Aimerick BORG
- **Secrétaire adjointe :** Sandrine PAULIN
- **Trésorier :** Olivier DUVERGER
- **Trésorier adjoint :** Guillaume SANCHEZ
- **Conseiller technique :** Patrick GARCIA

La journée taurine, et ovine, s'est vue reportée du 8 au 15 avril pour des raisons météorologiques. Et c'est tant

mieux. Après une « transhumance » de près de 1000 brebis, ce fut au tour de la manade Clément de créer l'animation dans les rues de Vestric. Les gardians se sont évertués, non sans mal, à former les jeunes taureaux à entrer et sortir du char d'abord, puis à courir au milieu des chevaux.

La fête du printemps, les 25, 26 et 27 mai, a vu 3 courses de bonne facture. Le vendredi une course de taureaux jeunes appelée « Promesses de taureaux » dont un des objectifs est de faire connaître notre course camarguaise aux enfants et aux néophytes.

VESTRIC & CANDIAC

FÊTE VOTIVE 2018

Mercredi 25 juillet

- 15h30 Après-midi des enfants
- 18h30 Abrivado bandido (départ pont du Vistre) manade LA LAUZE suivi de l'apéritif prolongé dansant avec JEREMY
- 21h00 Concours de boules à la mêlée

Jeudi 26 juillet "A la bonne franquette"

- 11h45 Abrivado départ des prés manade CAYSAC
- 17h00 Course De taureaux emboulés école taurine LA CLAPIERE
- 19h00 Bandido et apéritif dansant
- 22h00 Course de nuit manade CAYSAC
- 23h00 Bal avec sono LA JUNGLE

Vendredi 27 juillet "Pool party"

- 11h45 Abrivado départ des prés manade CLEMENT
- 12h00 Apéritif dansant
- 17h00 Course de taureaux emboulés la Clapière
- 19h00 Bandido 6 taureaux manade CLEMENT et apéritif dansant
- 20h30 Repas dansant cour de la mairie animé par GUIT 'HARMONY Mary WANDA et Didier RUBIO (Menu à 20 euros - RESERVATION EN MAIRIE)
- 22h00 Course de nuit manade CLEMENT
- 23h00 Bal avec DJ Julien RUTYNA et VERSION ELECTRIC



SAMEDI 28 juillet "Les duos célèbres"

- 09h30 Déjeuner aux prés offert à la population
- 11h45 Abrivado départ des prés manade MARTINI
- 19h00 Bandido de six taureaux suivie d'un apéritif dansant
- 22h00 Course de nuit avec charlotade manade MARTINI
- 23h00 Bal avec l'orchestre MIAMI

Dimanche 29 juillet "Voyage dans le temps"

- 11h00 Présentation du Festival d'ABRIVADO avec les manades LERON - AUBANEL - AGNEL - MARTINI Inauguration de la place Pierre AUBANEL
- 11h30 Début du festival
- 17h30 Course de trois vaches emboulées
- 19h00 Festival de bandido avec les quatre manades suivi d'un "Apéro Mousse"
- 22h00 Toro piscine avec la manade FRANQUEVAUX
- 23h00 Feu d'artifice et bal de clôture DJ AKA

GYM VOLONTAIRE

18



L'assemblée générale de la Gym de Vestric a eu lieu le jeudi 21 juin 2018.

Le bureau démissionnant, de nou-

velles personnes ont pris la suite :

Présidente : DANÈS Vinciane 06 83 29 37 24 - **Trésorière** : DUMUR Solange 06 83 70 79 39.

Les cours reprendront le lundi 10 septembre 2018 à 20 heures.

■ PRIX DES COURS :

- 1 cours de gym douce mardi ou vendredi de 9h à 10h : 100 euros,
- 2 cours de gym douce mardi et vendredi de 9h à 10h : 140 euros.
- 1 cours de fitness lundi ou jeudi de 20h à 21h30 : 110 euros,
- 2 cours de fitness lundi et jeudi de 20h à 21h30 : 160 euros.

Deux cours d'essai sont proposés pour la rentrée.

Nous souhaitons que les adhérentes soient toujours présentes pour la rentrée, et espérons avoir de nouvelles recrues.

Le bureau

La Salamandre
Restaurant

Ouvert le Midi du Lundi au Vendredi
Samedi sur réservation

Z.A. l'Avenir - RN113 - 30600 Vestric & Candiac
04 66 80 27 40

Le Rond-Point du TISSU

RN113, 30600 VESTRIC
04 66 71 31 61
Du mardi au samedi
10-12h • 14h30-19h

Confection, Ameublement, Voilage, Patch, Mercerie, Mousse, Laine...

fcau AUTO

Julien MONTEIL
04 66 80 47 24
06 12 56 53 54

Achat et vente de véhicules d'occasion

VERANDASUD SAS

Clément GARULO & Freddy HUE
Tél: 06 80 66 30 74 - 06 08 05 71 96

Fabricants - Installateurs

Menuiserie - Aluminium & PVC
Portes de garage-Portail de clôtures
Volets roulants & battants
Stores intérieur extérieur
Moustiquaires - Grilles magasin

Bureau: 04 66 71 36 12 - Email: verandasud@outlook.fr
Z.I. de Vestric - Route d'Uchaud - 30600 Vestric et Candiac

ASSOCIATION YOG'ARTS



Avant que l'année ne s'achève, une séance de marche thérapeutique

sur la plage de l'Espiguette pour les membres de Yog'Arts, en compagnie de notre animatrice Cathy.

Bientôt les dernières séances à la salle polyvalente du lundi et du mercredi de 18h15 à 19h30.

Si comme nous vous voulez faire circuler l'énergie, le Qi, rejoignez-nous à la rentrée mi septembre. Relaxation, assouplissements corporels, plaisir de se mouvoir en harmonie, ce sera notre programme.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler :

Jany : 04 66 71 28 65

Dominique : 06 70 81 93 25

LE CLUB DE L'US VESTRIC (USV)

Le club finit correctement sa saison avec une motivation comme jamais. Malgré toutes les rumeurs qui ont tourné dans le village, nous maintenons le club de l'US Vestric en championnat la saison 2018/2019. Ç'aurait été dommage de ne pas continuer avec le beau stade que nous avons. Le club a recruté un nouveau dirigeant puis a formé un nouveau bureau. Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux

joueurs et d'accompagnants et d'aide pour le club. Notre saison redémarre le 3 août au stade de Boisière pour une préparation physique en garrigue.

Pour tous renseignements contactez le 06 42 20 32 60

Président : Laurent ANDRÉ

Vice président : Frédéric BORG

Secrétaire : Christine ANDRÉ

Trésorier : Teddy DEBORDE

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Rosario HERRERO :

8 clos de l'Aire

04 66 71 23 33

Lutétia DURAND :

Les allées du Marquis

06 33 16 69 08

lutetia.michaud@hotmail.fr

Sylvie PASTOR :

5 rue des Platanes

07 86 15 98 22 / 09 63 28 23 04

Martine PROULHAC :

3 impasse Jean Moulin

04 66 71 02 57 / 06 60 99 61 32

Christelle LAGNY :

8 av. Charles de Gaulle

04 66 71 09 32 / 06 31 97 22 22

Sandrine GARCIA :

1 rue du Temple

04 66 71 38 20 / 06 41 55 75 01

Carine GIMENO :

1 rue des Oliviers

04 66 35 43 23 / 06 72 20 70 02

Virginie ROBIN :

6 rue de la Licorne

04 66 93 41 86 - 06 13 45 20 81

Facebook : Bambinous

Gaëlle MICHAUD :

4 rue de la Source

04 66 62 13 03 / 06 30 75 05 90

Numéros utiles

RENSEIGNEMENTS

■ LA MAIRIE

Horaires d'ouverture au public

Lundi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h30

Mardi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 16h30

Jeudi Fermeture

Vendredi : 9h00 à 11h30 et 14h30 à 17h00

Secrétariat :

Tel : 04 66 71 11 58

Fax : 04 66 71 27 60

Adresse internet :

vestric@wanadoo.fr

Site : www.vestric.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi : 8h30 à 11h30

Mardi : 8h30 à 11h30

Mercredi : 9h30 à 11h30 et 14h30 à 16h30

Jeudi : 9h30 à 11h30

Vendredi : 15h15 à 17h30

Téléphone et fax : 04 66 77 23 87

LA DÉCHETTERIE

Fermeture hebdomadaire :

le vendredi, dimanche et jours fériés.

Horaires d'ouverture :

du lundi au samedi, de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 17h30

LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi de 9h à 11h30,

Le jeudi de 15h30 à 17h30,

■ **Durant les petites vacances scolaires...**

Le mercredi de 9h -11h30

■ **FERMÉE JUILLET & AOÛT**

LE CIMETIÈRE

Octobre à mars : 9h00 à 17h30

Avril à septembre : 9h00 à 18h00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

■ **Téléphone** : 04 66 35 55 55

■ **Site internet** : www.ccrvv.com

SÉCURITÉ - URGENCES

■ **POMPIERS**18

■ **CENTRE MÉDICO-SOCIAL**04 66 73 10 50

■ **SAMU**15

■ **GENDARMERIE DE BERNIS**04 66 71 39 10

■ **POLICE MUNICIPALE**04 66 71 73 51

■ **POLICE INTERCOMMUNALE**.....04 66 53 25 51

■ **MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT** ...04 66 88 88 40

DIVERS

■ **SUEZ ENVIRONNEMENT**09 77 40 11 39

■ **URGENCE SÉCURITÉ GAZ**0 800 47 33 33

■ **URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ** ...09 72 67 50 30

■ **ORANGE** : dysfonctionnement réseau
téléphonique fixe 1015

■ ÉCOLES

Maternelle04 66 71 43 30

Elémentaire04 66 71 57 79

Restauration scolaire04 66 88 67 70

■ **CENTRE DE LOISIRS** 04 66 93 25 41

■ MÉDECIN

M. ROURE04 66 71 66 79

■ DENTISTE

Mme DELAGE.....04 66 71 02 82

■ KINÉSITHÉRAPEUTE

Mme DOGAT04 66 71 07 17

■ ORTHOPHONISTE

Mme BOISSIER04 66 71 31 79

■ INFIRMIÈRES

N.COLADO et L.MICHEL.....04 66 51 97 50

■ CORRESPONDANT MIDI LIBRE

M. FOURCADIER04 66 71 24 70